

Barème d'honoraires

Honoraires transaction immobilière :

- 6% TTC
- Prix de vente inférieur à 100 000€ : Forfait de 6000€

Honoraires terrains et fonds de commerces :

- 10% TTC

Honoraires location vide ou meublé :

- Visite, constitution du dossier et rédaction du bail :
10€/m²
- Etat des lieux : 3€/m²

(Honoraires à percevoir du locataire et du propriétaire)

Honoraires gestion :

- 10% TTC du quittancement inclus GLI
- 7% TTC sans GLI